

Département du Calvados
Mairie de Feugueroles-Bully

Séance du conseil municipal du jeudi 5 mars 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi 5 mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Franck Robillard, Maire.

Présents : Franck Robillard, Julia Mathon-Quellien, Olivier Davy, Valérie Albareda, Thierry Gouix, Laurence Adam, Nicolas Gilles, Bruno Onfroy, Jean-Pierre Paquet, Sandrine Roullier, Eric Montaigne, Isabelle Imbeaud, Catherine Lemaitre, Nicolas Grégoire, Virginie Berthier.

Procuration :

Absents : Sandrine ROUILLIER

Secrétaire de séance : Julia Mathon-Quellien

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation du projet de rénovation du gymnase et approbation des plans
2. Compte-rendu des locations de salles
3. Compte-rendu Citykomi
4. Vote part communale
5. Devis SDEC éclairage public, passage en LED

Questions et informations diverses

- Tenue du bureau de vote

1- Présentation du projet de rénovation du gymnase et approbation des plans

Monsieur le Maire rappelle les travaux engagés concernant la rénovation du Gymnase. Une réunion avait eu lieu début février avec l'architecte pour le dépôt du permis de construire.

Monsieur le Maire fait la présentation des documents, des futurs plans intérieurs et les plans extérieurs en 3D.

Le conseil valide à l'unanimité les plans.

2- Compte-rendu des locations de salles

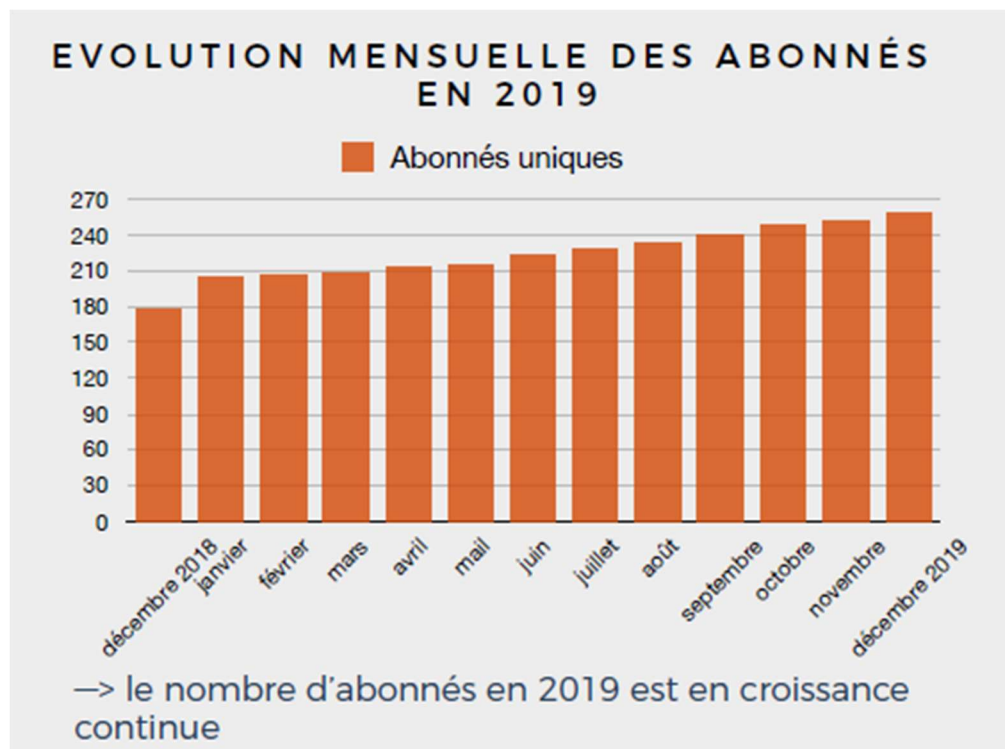
Madame Julia Mathon-Quellien, Maire-Adjointe, effectue le bilan des locations de Salle Multi-activité. Une évolution des locations est à noter de 2014 à 2019. En ce qui concerne les annulations, 3 ou 4 sont à noter par an. La location de la SMA par les associations est également en évolution, effectivement, la domiciliation de nouvelles associations à Feugueroles-Bully a augmenté le nombre de réservation de la part de ces dernières. Les particuliers louent de plus en plus la SMA depuis 2016/2017, du fait que la salle Bully peut être réservée à part de la salle Feugueroles.

Néanmoins, la location de la SMA en semaine est réduite compte tenu de l'activité cantine qui se déroule dans la salle Bully.

3- Compte-rendu Citykomi

Mme Valérie ALBAREDA, Maire-Adjointe, effectue un bilan de l'application Citykomi. Depuis 2014, la commune dispose de Citykomi et a fait partie des premiers diffuseurs dès la création de l'application. L'application permet de notifier, sur le smartphone, des informations du quotidien sur la commune (sacs jaunes, travaux...). L'inscription est anonyme.

Citykomi dispose de 259 abonnés, ce qui représente 48% des foyers de la commune.



En ce qui concerne l'activité de l'application, 409 messages ont été publiés depuis le lancement de celle-ci, soit 1 message par semaine en moyenne.

En ce qui concerne l'évolution des abonnements et désabonnements, 75% des citoyens restent attentifs à l'information communiquée et 72% suivent les deux thèmes « Mairie » et « Médiathèque ». Il y a deux moyens pour s'abonner à l'application, à l'aide du QR Code ou en cherchant l'application dans le store. Le nombre d'abonnement a évolué de 2018 à 2019.

4- Vote part communale

Monsieur le Maire annonce les travaux de 2019 réalisés par la Communauté de Commune Vallée de l'Orne et de l'Odon.

- Travaux à la bruyère,
- Un bateau rue de la croix,
- Travaux chemin des bois,
- Création de 2 dos d'âne au chemin des bois,
- Travaux au niveau de la sortie de la commune près du Moulin de Bully.

La part communale s'élève à 10 557€

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à payer la part communale.

5- Devis SDEC éclairage public, passage en LED

Monsieur le Maire présente une demande de renouvellement de 15 foyers de l'éclairage public de la commune en LED. Ces 15 foyers resteront allumés jusqu'à 1 heure.

La contribution de la commune s'élève à la somme de 4 226.55€ correspondant au montant du devis de 7 802.87€.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le renouvellement des 15 foyers en LED.

6- Autorisation pour demande de DETR

Monsieur le Maire présente la demande de DETR pour les travaux des vestiaires du gymnase. Il propose ensuite d'effectuer une deuxième demande pour le remplacement de la chaudière de la maison, propriété de la commune, située 10 rue des Hauts vents.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier pour les travaux des vestiaires du gymnase.

Après délibération, le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier pour les travaux de remplacement de la chaudière de la maison, propriété de la commune, située 10 rue des Hauts vents. (1 abstention)

Questions et information diverses

- Tenue du bureau de vote

Monsieur le Maire et ses adjoints présideront successivement le bureau de vote et une personne de la liste siègera au bureau de vote pour chaque créneau. Les places d'assesseurs restantes seront proposées à l'ensemble des électeurs.

- Problème de site internet

Le serveur qui s'occupe de maintenir le site internet de la commune ne fonctionne plus, un renouvellement des services a été effectué et la facture sera payée rapidement.

Un hommage est fait à Mme Isabelle IMBAUD et Monsieur Jean-Pierre PAQUET pour la fin de leur mandat, ne se représentant plus sur la prochaine liste. Le Maire les remercie pour leurs nombreuses années de mandat au service des habitants.

Séance levée à 22h02